

PROJET DE SOCIÉTÉ

**UN GABON
DIGNE D'ENVIE**

DU CANDIDAT

Dr JEAN DELORS
BIYOGUE BI NTOUGOU





Table des matières

| | |
|---------------------------------|---|
| AVANT - PROPOS DU CANDIDAT..... | 6 |
| BIOGRAPHIE..... | 8 |

PREMIERE PARTIE

LES AXES D'ARTICULATION DU PROJET DE SOCIETE

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| PILIER I : UNE GOUVERNANCE DES SECTEURS PUBLIQUE ET POLITIQUE FIABLE ET EFFICACE | 11 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

Orientation Stratégique I : Modification textes juridiques et réglementaires en vue d'une gouvernance politique et administrative transparente, juste et équitable

Orientation stratégique II : Accélération du processus de renforcement de la gouvernance locale

Orientation stratégique III : Renforcer l'efficacité de la gouvernance du secteur administratif en vue de la sûreté et de la fiabilité de l'action publique

Orientation stratégique IV : Renforcer le dispositif de défense nationale, de protection du territoire et œuvrer pour le rayonnement de nos Forces Armées

Orientation stratégique V : Une diplomatie au service de l'affirmation du Gabon et de l'Afrique sur la scène internationale

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| PILIER II : UN MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INCLUSIF ET AXE SURLE JUSTE PARTAGE DES RETOMBEES DE L'EXPLOITATION DES RICHESSES NATIONALES | 21 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

Orientation stratégique VI : Construire un modèle de développement économique axé sur la lutte contre le chômage, l'investissement de l'état dans les secteurs productifs et l'accélération du développement économique du Gabon

Orientation stratégie VII : Renforcer les infrastructures routières

Orientation stratégique VIII : Mettre en place un dispositif de défense économique axée sur une exploitation durable des richesses du pays

PILIER III : UNE POLITIQUE SOCIALE AXEE SUR LA LUTTE CONTRE LES INEGALITES,.....24

LA PROMOTION DE LA DIGNITE HUMAINE ET LA PROTECTION DE L'IDENTITE NATIONALE

Orientation stratégique IX : Protéger l'identité nationale

Orientation stratégique X : Des services sociaux de base et un cadre de vie garantissant un bien – être à tous les citoyens

Orientation stratégique XI : Facilitation de l'accès au logement et au foncier aux personnes démunies, à faibles revenus, et à revenus moyens

Orientation stratégique XII : La culture et le sport au service du rayonnement du Gabon

Orientation stratégique XIII : Faire de la sécurité des biens et des personnes, un fondement majeur de l'attractivité des villes du Gabon

Orientation stratégique XIV : Améliorer le cadre de vie des Gabonais

DEUXIEME PARTIE

CADRAGE BUDGETAIRE PREVISIONNEL ET PRINCIPALES MESURES D'ACCROISSEMENT DES RESSOURCES..... 36

2.1. CADRAGE BUDGETAIRE ESTIMATIF SYNTHETIQUE

2.2. MECANISME DE FINANCEMENT INDICATIF

EN GUISE DE CONCLUSION..... 40





AVANT - PROPOS DU CANDIDAT

Mes chers compatriotes,

C'est avec un immense plaisir que je viens vous partager les grandes lignes de mon Projet de Société. Il vous donnera une idée sur le Gabon que je souhaite bâtir pour nous, pour nos enfants et pour les générations futures, si je suis porté à la tête de notre pays à l'issue de l'élection présidentielle que nous nous apprêtons à vivre.

Les trois axes d'articulation de ce projet de société sont :

- Une gouvernance des secteurs publique et politique axée sur la fiabilité et l'efficacité de l'action publique ;
- Un modèle de développement économique inclusif, axé sur le juste partage des retombées de l'exploitation des richesses nationales ;
- Une politique sociale axée sur la lutte contre les inégalités, la promotion du bien - être de chaque Gabonais et la protection de l'identité nationale.

La mise en œuvre de ces axes de politique nationale de développement produira trois effets :

- 1. Un Gabon sûr ;**
- 1) Un Gabon prospère ;**
- 2) Un Gabon digne d'envie.**

Dans le quotidien, cela se traduira notamment par :

- L'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires ;
 - Le plein emploi ;
 - L'amélioration des conditions de vie des gabonais grâce aux logements décents, l'accès aux soins de qualité, à une éducation de qualité pour tous et à l'assainissement du cadre de vie ;
 - Un meilleur traitement des personnes âgées, une protection de la veuve et de l'orphelin axée sur l'autonomisation ;
 - Une meilleure protection de notre territoire et la lutte contre le banditisme urbain ;
 - Une exploitation de ressources, potentialités et talents du Gabon axée sur son rayonnement international;
 - Des infrastructures routières de grande qualité et des édifices publics de transmission et de développement du savoir (écoles, universités) à la pointe de la technologie
- Ainsi, nous construirons un pays digne d'envie.



BIOGRAPHIE

Dr JEAN DELORS
BIYOGUE BI NTOUGOU

Est Marié et père de famille
Né: le 10 juin 1976
à NKAREZOC (Oyem, Gabon)
Chrétien catholique pratiquant

1 - ETUDES

- **Études primaires** à l'école catholique Saint François puis au petit Séminaire Saint Kisito (Angone, Oyem)
- **Études secondaires au CES d'Angone**, CES de Mfoule (Oyem), puis Lycée Nationale Léon M'BA. Parcours sanctionné par un BAC B.
- **Études Universitaires** de droit et d'anthropologie à l'Université Omar Bongo (Libreville, Gabon), de Sciences politiques à l'École de Hautes Études Politiques de Paris et Institut Catholique de Paris. Sanctionnées par un Doctorat en Sciences sociales et Économiques.

BIOGRAPHIE

Dr JEAN DELORS **BIYOGUE BI NTOUGOU**

2 - PARCOURS PROFESSIONNEL

2009 - 2011: Ministère des Affaires étrangères du Gabon

2011 - 2012: Passage à vide

2012 - 2017: Coordonnateur de Projets au Programme des Nations pour le Développement (PNUD);

2017-2019: Spécialiste Chargé de la Coordination du Système des Nations Unies au Gabon

2019 - 2021: Spécialiste Chargé de la coordination et du financement du développement

Depuis 2021: Chercheur à l'institut de Recherche en Sciences Humaines (CENAREST), enseignant à l'Université internationale de Libreville et à BGFI business School et consultant international sur les questions de la gouvernance mondiale

3 - PUBLICATIONS:

- De nombreux rapports d'analyse de référence pour les Organismes internationaux;
- Des Plans de Développement Local des villes et départements du Gabon;
- Des essais politiques de référence;
- De nombreux articles scientifiques

4 - LOISIRS

Aime le sport (football);
Joue de la guitare
Aime la lecture





PREMIERE PARTIE :
LES AXES D'ARTICULATION DU
PROJET DE SOCIETE
Un Gabon digne d'envie



PILIER I : UNE GOUVERNANCE DES SECTEURS PUBLIQUE ET POLITIQUE FIABLE ET EFFICACE

Orientation Stratégique I : Modification des textes juridiques et réglementaires en vue d'une gouvernance politique et administrative transparente, juste et équitable

Priorité 1 : Révision et protection du texte fondamental (la constitution)

a. **Actions prioritaires**

- **Action 1 :** Modification de la Constitution par la re - introduction d'un système électoral à deux tours et la limitation des mandats présidentiels à deux.
- **Action 2 :** Introduction d'une clause de révision constitutionnelle conditionnée par le principe de la validation par référendum, aussi bien de l'initiation de la révision que son adoption.

b. **Effets escomptés**

- **Renforcement de la légitimité des élus ;**
- **Renforcement de la crédibilité et de la légitimité de la Constitution de la République Gabonaise ;**
- **Garantie des possibilités d'alternance**

Priorité 2 : Renforcement du principe de la séparation des pouvoirs

a. **Actions prioritaires**

- **Action 3 :** Renforcement du principe de l'indépendance des juges à travers la désignation des hauts responsables de l'administration judiciaire et des juges par les pairs ;
- **Action 4 :** Renforcement de l'indépendance du pouvoir législatif à travers la désignation du Président de l'Assemblée Nationale par les Pairs.

b. **Effets escomptés**

- ***Un environnement politique juste et équitable ;***
- ***La légitimité des responsables d'Institutions***

Priorité 3 : Renforcement du cadre d'expression démocratique

a. **Actions prioritaires**

- **Action 5** : Révision du Code électoral
- **Action 6** : Révision de la loi relative aux partis politiques
- **Action 7** : Création du statut de la Société civile
- **Action 8** : Création d'un statut particulier du personnel politique en vue de la moralisation de la vie politique

b. **Effets recherchés**

- ***Un cadre d'expression démocratique juste et équitable***
- ***Des processus et décisions politiques de moins en moins contestés***

Orientation stratégique II : Accélération du processus de renforcement de la gouvernance locale

Priorité 4 : Réformer l'organisation administrative de l'Etat

a. **Action prioritaire unique**

- **Action 9** : Mise en œuvre d'une organisation administrative axée sur la provincialisation telle que proposées par le candidat Pierre -Claver Manganga Moussavou

b. **Effets escomptés**

- ***Accélération du processus de développement des provinces ;***
- ***Faire de la dynamique locale, un levier majeur du processus de construction d'un Gabon digne d'en vie***

Orientation stratégique III : Renforcer l'efficacité de la gouvernance du secteur administratif en vue de la sûreté territoriale et de la fiabilité de l'action publique

Priorité 5 : Améliorer les conditions de travail des fonctionnaires du Gabon

a. Actions prioritaires

- **Action 10** : Réhabilitation et équipement des bâtiments administratifs de l'Etat existants en sanitaires, mobiliers de bureaux, outils informatiques, etc.
- **Action 11** : Modernisation des systèmes de production des services administratifs et d'archivage, à travers la numérisation, la digitalisation et l'informatisation des pratiques et des actes administratifs ;
- **Action 12** : Lancement d'un vaste programme de construction de nouveaux bâtiments administratifs de l'Etat

b. Effets escomptés

- *Les fonctionnaires, grâce à l'amélioration de leurs conditions de travail sont plus motivés efficaces ;*
- *L'administration publique sera plus efficiente grâce à la modernisation des systèmes et du mécanisme de production des services publics.*

Priorité 6 : Renforcer l'efficacité du mécanisme de gestion des finances publiques

a. Actions prioritaires

- **Action 13** : Lutter contre la mauvaise gestion des finances publiques à travers l'instauration d'un mécanisme de gestion des ressources de l'Etat reposant sur une planification de la dépense

publique axée sur les résultats ;

- **Action 14** : Renforcement des mécanismes de contrôle de la dépense publique à travers l'instauration d'un mécanisme de vérification de la pertinence des besoins, le suivi – évaluation de la demande, la vérification de l'effectivité des résultats et instauration d'un système trimestriel de reddition des comptes ;

- **Action 15** : Réduction du train de vie de l'Etat à travers la suppression du Sénat et la réduction de l'équipe gouvernementale à 18 Ministres

b. Effets escomptés

- Instauration d'un système de gestion des finances publiques rationnel et transparent, afin de lutter de manière efficace contre leur mauvaise utilisation ;

Mettre fin aux détournements des fonds publics et à la corruption

Priorité 7 : Renforcer la performance des services publics

a. Actions prioritaires

- **Action 15** : Audit des ressources humaines de la fonction publique

- **Action 16** : Redéploiement du personnel de l'Etat dans les différents Ministères et services en fonction de leurs compétences

- **Action 17** : Instauration d'un système d'évaluation des performances de l'agent public

b. Effets recherchés

- **Vérification de la bonne utilisation des ressources humaines à la fonction publique ;**

- **Facilitation de l'opération d'établissement des profils à recruter**

- **Facilitation du programme de rationalisation de l'utilisation des ressources humaines à la fonction publique**

- **Une meilleure implication des fonctionnaires dans l'accomplissement leurs devoirs d'état.**

Orientation stratégique IV : Renforcer le dispositif de défense nationale, de protection du territoire et œuvrer pour le rayonnement de nos Forces Armées

Priorité 8 : Sécuriser les frontières de l'espace territorial du Gabon

a. Actions prioritaires

- **Action 18** : Démantèlement des groupes d'occupation illicite des zones frontalières du Gabon
- **Action 19** : Renforcement de la présence des forces de défense postées aux frontières du Gabon
- **Action 20** : Signature des accords bilatéraux de défense et d'assistance mutuelle avec les pays voisins
- **Action 21** : Nomination des généraux et autres hauts gradés de l'armée à la retraite aux postes de gouverneurs et de préfets des provinces et départements frontaliers et sensibles.

b. Effets escomptés

- L'espace territorial national est à l'abri des menaces sécuritaires ;
- Le Gabon renforce son statut de pôle de stabilité pour la région Afrique centrale

Priorité 9 : Renforcer les capacités offensives et défensives de l'armée gabonaise

a. Actions prioritaires

- **Action 22** : Réalisation d'un diagnostic situationnel des forces de sécurité et de défense gabonaises ;
- **Action 23** : Mise en place d'un Programme de restructuration des forces de défense et de sécurité gabonaises.

b. Effets escomptés

- *Une parfaite connaissance des besoins capacitaires des forces de défense et de sécurité gabonaise en vue de la définition des options de réforme efficaces ;*
- *Les Forces de défense et de sécurité réformées en connaissance de cause, sont capable de défendre efficacement le territoire et de se déployer à hauteur de 1000 hommes aux opérations de maintien de la Paix des Nations Unies.*

Orientation stratégique V : Une diplomatie au service de l'affirmation du Gabon et de l'Afrique sur la scène internationale

Priorité 10 : Doter le pays d'une politique diplomatique au service du rayonnement international du Gabon et de son affirmation dans le concert Nations

a. **Actions prioritaires**

- **Action 24 :** Elaboration d'une nouvelle carte diplomatique du Gabon axée sur la primauté des zones stratégiques et des zones aux multiples avantages comparatifs ;
- **Action 25 :** Renforcement de la présence du Gabon au sein des grands organismes internationaux ;
- **Action 26:** Développement des actions diplomatiques destinées à l'affirmation des positions gabonaises dans les débats sur les grandes questions planétaires tels que le nouvel équilibre mondial, le changement climatique, le maintien de la paix et de la sécurité, les droits de l'Homme.

b. Effets escomptés

- *Le Gabon est respecté sur la scène internationale ;*
- *Le Gabon devient le lieu de réflexion sur les grandes préoccupations géopolitiques, géostratégiques et géoéconomiques du monde*

Priorité 11 : Une diplomatie au service de l'affirmation de l'Afrique sur la scène internationale

a. **Actions prioritaires**

- **Action 27** : Conduite de grands plaidoyers sur renforcement de l'efficacité de la présence de l'Union africain sur la scène internationale ;
- **Action 28** : Elaboration d'un Programme de défense et de promotion des positions de l'Union africaine sur la scène internationale ;
- **Action 29** : Promotion de l'Agenda 2063 de l'Union africaine

b. **Effets recherchés**

- ***L'Afrique dispose d'une place prépondérante et permanente au Conseil de Sécurité ;***
- ***Accélération de l'intégration africaine***



PILIER II : UN MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INCLUSIF ET AXE

SUR LE JUSTE PARTAGE DES RETOMBÉES DE L'EXPLOITATION DES RICHESSES NATIONALES

Orientation stratégique VI : Construire un modèle de développement économique axé sur la lutte contre le chômage, l'investissement de l'état dans les secteurs productifs et l'accélération du développement économique du Gabon

Priorité 12 : Elaborer une stratégie de développement économique axée sur les chaînes de valeur par filière, l'accélération de la diversification et le plein-emploi

a. Actions prioritaires

- **Action 30** : Transformation locale des ressources extractives par la création des PMI – PME gabonaises de transformation et le renforcement des capacités de la SOGARA
- **Action 31** : Développement de la compétitivité des filières dans la croissance économique et la constitution du PIB à travers l'instauration du prix de la filière la plus rentable
- **Action 32** : Réduction du volume des importations des produits alimentaires courants à travers leur production au niveau local ;

b. Effets escomptés

- **Réduction de la dépendance du pays aux produits manufacturés importés ;**
- **Accroissement de la rentabilité des filières économiques**
- **Création d'au moins 3000 emplois directs par an à partir de la deuxième année du quinquennat**

Priorité 13 : Faire de l'Etat, un acteur majeur des activités génératrices de croissance et de la lutte contre le chômage

a. **Actions prioritaires**

- **Action 26** : Lutte contre le chômage et affirmation de la souveraineté de l'Etat sur les secteurs productifs à travers la création de PME/PMI publiques dans les domaines des infrastructures routières, de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, dans les secteurs extractifs et de l'exploitation forestière
- **Action 27** : Renforcement des capacités de l'Etat en matière de contrôle de la régularité des activités extractives, à travers la création d'une Agence de contrôle et de régulation des activités d'exploitation économique des grandes entreprises, et l'accroissement du rôle des inspecteurs sectoriels.
- **Action 28** : Développement de l'employabilité des nationaux à travers la lutte contre l'importation de la main d'œuvre étrangère pour les métiers dont l'expertise est disponible au niveau local ;

b. Effets escomptés

- **Une meilleure maîtrise par l'Etat des activités des secteurs productifs**
- **Une gestion durable des richesses du pays à travers la lutte contre l'exploitation abusive ;**
- **Création d'emplois**

Orientation stratégie VII : Renforcer les infrastructures routières

Priorité 14 : Désenclaver les quartiers, les villages, les départements, les villes et les provinces du Gabon

a. **Actions prioritaires**

- **Action 29** : Construction/réhabilitation d'au moins 7000 Km de route à l'horizon 2028
- **Action 30** : Réhabilitation et ouverture de 3000 Km de routes cantonales et départementales en latérite à l'horizon 2028

Orientation stratégie VIII : Mettre en place un dispositif de défense économique axée sur une exploitation durable des richesses du pays

Priorité 15 : Renforcer les conditions d'octroi des permis d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles et des matières premières du Gabon

a. Actions prioritaires

- **Action 31** : Renégociation des conventions avec les firmes multinationales opérant sur le territoire national afin d'aligner l'intensité de leurs activités aux normes de la durabilité ;
- **Action 32** : Constitution d'une réserve des matières premières du Gabon pour les générations futures ;
- **Action 33** : Promotion des PME/PMI locales ;
- **Action 34** : Lutter contre le pillage et l'exploitation illicite des richesses du Gabon à travers la mise en place des comités de suivi départementaux, cantonaux et villageois des activités d'exploitation des matières premières.

b. Effets escomptés

- **Les ressources naturelles et les matières premières du Gabon sont gérées de manière responsable et durable au service du bien-être de tous ;**
- **L'Etat et les acteurs nationaux sont les principaux acteurs de l'économie gabonaise ;**
- **Les populations participent à la gestion et à la protection des richesses du Gabon**



PILIER III : UNE POLITIQUE SOCIALE AXÉE SUR LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS, LA PROMOTION DE LA DIGNITÉ HUMAINE ET LA PROTECTION DE L'IDENTITÉ NATIONALE

Orientation stratégique IX : Protéger l'identité nationale

Priorité 16 : Une politique démographique nataliste et protectrice de la famille

a. Actions prioritaires

- **Action 35** : Augmentation des allocations familiales pour les couples dont les deux conjoints sont gabonais de souche à partir du 4^{ème} enfant ;
- **Action 36** : Attribution d'un logement social de 3 – 5 Chambres aux couples légalement mariés, dont les deux conjoints sont gabonais de souche, ayant entre 6 et 10 enfants dont l'âge varie entre 0 et 25 ans ;
- **Action 37** : Mise en place des politiques publiques garantissant la gratuité des études à partir du 5^{ème} enfant, des couples légaux, jusqu'à la licence, conditionnée par les résultats.
- **Action 38** : Renforcement des couples légaux de gabonais de souche, à travers l'instauration sur les revenus cumulés des deux conjoints d'une prime couple, équivalant à 10% de leurs revenus ;

b. Effets escomptés

- **Un accroissement de la tranche de la population composées de gabonais de souche, afin de préserver l'identité nationale ;**
- **Accélération du rythme de la croissance démographique ;**
- **Diminution du nombre de couples vivant en union libre ;**
- **Diminution du nombre de familles monoparentales**

Priorité 17: Une vie sociale moralisée

a. Actions prioritaires

- **Action 39** : Mise en place d'un Programme d'éducation civique et morale axé sur le respect des valeurs républicaines, le patriotisme sous toutes ses formes et la lutte contre la dépravation des mœurs africaines
- **Action 40** : Accroissement des opportunités d'insertion professionnelle durable des jeunes filles – mères à travers des formations professionnalisantes de courte durée en alternance ;
- **Action 41** : Lutte contre l'exposition et l'exploitation sexuelle des jeunes filles par toute personnes exerçant sur elles une autorité ;
- **Action 42** : Renforcement de l'autorité des chefs coutumiers, des chefs de quartiers et des chefs de villages à travers la primauté de leur jugement dans le règlement des problèmes communautaires ;
- **Action 43** : Renforcement des peines contre les agressions sexuelles, l'inceste, la prostitution, les assassinats et les crimes rituels

b. Effets escomptés

- **Bâtir une société d'hommes et de femmes aux grandes valeurs ;**
- **Mettre la jeunesse qui constitue l'avenir de notre pays à l'abri de toute dépravation ;**
- **Préparation pour notre pays, des générations d'hommes de valeurs**

Orientation stratégique X : Des services sociaux de base et un cadre de vie garantissant un bien – être à tous les citoyens

Priorité 18 : Garantir à tous une éducation de qualité

a. Actions prioritaires

- **Action 44** : Modernisation et contextualisation des programmes pédagogiques

- **Action 45** : Renforcement des capacités d'accueil des établissements scolaires du Gabon par la construction de 600 nouveaux établissements pré-primaires, primaires et secondaires ;
- **Action 46** : Transformation des universités du Gabon en Grandes cités des savoirs à travers la construction d'infrastructures futuristes et un équipement technique et technologique de pointe ;
- **Action 47** : Alignement des contenus pédagogiques et des filières de toutes les universités du Gabon à ses ambitions de développement ;
- **Action 48** : Construction à Nkok d'une cité des sciences devant abriter le CENAREST et ses différents laboratoires et unités de recherche ;
- **Action 49** : Développement des partenariats stratégiques entre l'université, l'Etat et les entreprises en vue de mettre la science et la recherche au service de l'innovation et du développement des entreprises ;
- **Action 50** : Construction des Instituts de formation professionnelle multi-niveaux et multisectoriels dans toutes les provinces du Gabon en vue de l'accélération de l'insertion professionnelle des jeunes, particulièrement celles et ceux en situation de décrochage scolaire précoce ;

b. Effets escomptés

- **Les élèves du Gabon apprennent dans de bonnes conditions et disposent d'un niveau scolaire et universitaire élevé ;**
- **Les apprenants du Gabon suivent des formations en adéquation avec l'emploi et les défis économiques et sociaux du pays ;**
- **L'expertise gabonaise et les travaux de recherche de nos universités et centres de recherche participent à la recherche des solutions aux grands défis et enjeux globaux et nationaux**

Priorité 19 : Les soins de santé de qualité disponibles et accessibles pour tous

a. **Actions prioritaires**

- **Action 51** : Construction et équipement des Centres Médicaux de type hôpital Egypto dans tous les regroupements d'arrondissements des grandes villes du Gabon

- **Action 52** : Construction de centres de soins dans tous les quartiers des villes du Gabon;
- **Action 53** : Construction centres médicaux cantonaux sur toutes l'étendue du territoire
- **Action 54** : Renforcement des CHR en matériels roulants à travers l'achat de 27 ambulance en raison de 3 par CHR, de 18 véhicules de liaison et de pirogues médicalisées pour le transport fluvial, lagunaire et maritime des malades
- **Action 55** : Renforcement des capacités de prise en charge des Centre Hospitaliers Universitaires et régionaux du Gabon à travers l'ouverture des unités dans les spécialités faisant l'objet des Evacuations sanitaires ;
- **Action 56** : Renforcement des plateaux techniques de tous les hôpitaux du Gabon ;
- **Action 57** : Renforcement de l'efficacité des structures universitaires et Instituts supérieurs de formation du personnel de santé en vue d'augmenté le nombre et d'améliorer la qualité des médecins et autres personnels de santé du Gabon ;

b. **Effets escomptés**

- **Désengorgement des grands centres hospitaliers ;**
- **Baisse du taux de mortalité ;**
- **La bonne santé des populations**
- **Diminution des évacuations sanitaires**
- **Renforcement de la qualité de l'offre nationale des soins de santé**

Priorité 20: Protection sociale des retraités, des personnes du troisième âge isolées sans ressource et des orphelins isolés, et garantir l'accès des Gabonais à tous ce qui leur revient de droit

a. **Actions prioritaires**

- **Action 58** : Amélioration des revenus des retraités à travers la prise en compte de la prime de logement dans le calcul de leur pension ;
- **Action 59** : Attribution d'une indemnité vieillesse de 60.000 FCFA à toutes les personnes du troisième âge n'ayant jamais travaillé ;

- **Action 60** : Construction de centres d'accueil médicalisés pour les personnes du troisième âge isolées en raison de 1 par département ; dont la gestion sera confiée aux communautés religieuses .
- **Action 61** : Construction des centres d'accueil structurés avec prise en charge élargie, pour les orphelins de 0 à 22 ans.
- **Mesure exceptionnelle** : Règlement de la question des épargnants de la Baque Postale et
- ouverture du dossier Br - Sarl.
- b. Effets escomptés
- **Amélioration considérable des conditions de vie des groupes vulnérables**

Orientation stratégique XI : Facilitation de l'accès au logement et au foncier aux personnes démunies, à faibles revenus, et à revenus moyens

Priorité 21 : Faciliter l'accès au logement aux personnes démunies et à faibles revenus

a. Actions prioritaires

- **Action 62** : Construction de 3000 logements sociaux destinés aux familles démunies, composés de conjoints légalement mariés et ayant plus de trois enfants ;
- **Action 63** : Construction de 5000 logements sociaux pour des personnes à faibles revenus, avec assouplissement des conditions de remboursement ;
- **Action 64** : Construction des cités des fonctionnaires dans toutes les villes et départements du Gabon
- b. Effets escomptés
- **Action 65** : Tous les gabonais disposent d'un logement décent ;
- **Action 66** : Lutte contre la précarisation des fonctionnaires ;
- **Action 67** : Lutte contre l'exclusion des personnes démunies

Priorité 22 : Développer une politique foncière axée sur le partage juste des terres du Gabon

a. Actions prioritaires

- **Action 68** : Lancement du Programme un Gabonais, une terre

b. Effets escomptés

- **Action 69** : Tous les Gabonais, particulièrement, les couples légalement mariés disposent d'un lopin de terre

Orientation stratégique XII : La culture et le sport au service du rayonnement du Gabon

Priorité 23 : Revaloriser les langues

a. Actions prioritaires

- **Action 70** : Identification et promotion des 9 langues les plus parlées du Gabon en raison d'une langue par province et apprentissage et utilisation de ces langues dans l'administration et la vie quotidienne dans chaque province concernée ;
- **Action 71** : Organisation des colloques et séminaires dans lesdites langues ;
- **Action 72** : Instauration des prix et primes de recherche sur les solutions de promotion innovantes des langues maternelles.

b. Effets escomptés

- **Les langues du Gabon sont préservées ;**
- **Les langues du Gabon sont utilisées dans les réflexions et publications scientifiques ;**
- **Les langues du Gabon sont connues et parlées par les nouvelles générations**

Priorité 24 : Faire du patrimoine culturel et artistique gabonais, un levier

majeur de la construction de notre vivre ensemble, de la promotion de notre identité et un instrument de notre affirmation sur les marchés du savoir

a. **Actions prioritaires**

- **Action 73** : Organisation des états généraux de la culture
- **Action 74** : Elaboration d'une politique générale de la culture en vue de la promotion et du développement des spécificités culturelles du Gabon

b. **Effets escomptés**

- **La culture gabonaise est connue et pratiquée ;**
- **Plusieurs spécificités du patrimoine culturel gabonais sont classées patrimoine de l'humanité par l'UNESCO**

Priorité 25 : Faire du sport, un levier du rayonnement du Gabon et de son développement économique

a. **Actions prioritaires**

- **Action 75** : Organisation des états généraux du sport au Gabon
- **Action 76** : Elaboration d'une politique générale du sport axée sur la détection précoce des talents, la professionnalisation des disciplines et la fabrication d'une élite sportive de haut niveau et compétitive

b. **Effets escomptés**

- **Le sport contribue à la cohésion nationale**
- **Le Gabon dispose de sportifs de haut niveau qui font sa fierté à l'échelle internationale**
- **Les équipes sportives du Gabon participent aux grandes compétitions internationales**

Orientation stratégique XIII : Faire de la sécurité des biens et des personnes, un fondement majeur de l'attractivité des villes du Gabon

Priorité 26 : Mettre tous les délinquants et groupes criminels du pays hors d'état de nuire

a. Actions prioritaires

- **Action 77** : Démanteler tous les gangs et groupes de bandits présents sur toute l'étendue du territoire ;
- **Action 78** : Lutter contre le grand banditisme urbain et rural à travers le renforcement de la présence des forces de l'ordre dans les zones sensibles des grandes agglomérations des villes du pays ;

b. Effets escomptés

- **Les populations des grandes villes du Gabon vivent dans la quiétude ;**

Priorité 27 : Prévenir la recrudescence du banditisme urbain

- **Action 79**: Développement des quartiers sous-intégrés ;
- **Action 80** : Mise en place d'un programme d'insertion professionnelle et d'intégration sociale des jeunes sans emplois et sans qualification



Orientation stratégique XIV : Améliorer le cadre de vie des Gabonais

Priorité 28 : Bâtir des espaces de vie sains et durables et faciliter l'accès des populations à l'eau et à l'énergie

a. Action prioritaire unique

- **Action 81** : Réaménagement des villes et villages du Gabon selon des schémas directeurs d'aménagement rural et urbain durable à travers la reconstruction des zones à installations anarchique, la viabilisation des espaces mal lotis, la construction de nouvelles villes et de nouveaux quartiers ;
- **Action 82** : Renforcement de l'efficacité des réseaux d'adduction d'eau potable existants et extension dudit réseau dans les quartiers non desservis ;
- **Action 83** : Construction des réseaux d'adduction d'eau potable en milieu rural ;
- **Action 84** : Electrification solaire des villes et villages du Gabon

b. Effets escomptés

- ***Amélioration des conditions de vie des populations***





DEUXIEME PARTIE :

**CADRAGE BUDGETAIRE
PREVISIONNEL ET PRINCIPALES
MESURES D'ACCROISSEMENT DES
RESSOURCES**





2.1. CADRAGE BUDGETAIRE ESTIMATIF SYNTHETIQUE

| PILIER D'INTERVENTION PRIORITAIRE | Coût Année 1 | Coût Année 2 | Coût Année 3 | Coût Année 4 | Coût Année 5 | COÛT ESTIMATIF TOTAL (Milliards) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------------------------|
| Fonctionnement de l'administration et des Institutions publiques | 300 Mds Fcfa | 1500 Mds |
| Pilier I : Une gouvernance des secteurs publique et politique fiable et efficace | 10Mds | 5Mds | 2Mds | 2Mds | 2Mds | 21 Mds |
| Pilier II : Un modèle de développement économique inclusif et axe sur le juste partage des retombées de l'exploitation des richesses nationales | 1500 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 5500Mds |
| Pilier III : Une politique sociale axée sur la lutte contre les inégalités, la promotion de la dignité humaine et la protection de l'identité nationale | 1000 | 900 | 900 | 900 | 900 | 4600Mds |
| TOTAL | 2810 | 2205 | 2202 | 2202 | 2202 | 11621Mds |



2.2. MECANISME DE FINANCEMENT INDICATIF

| PILIER D'INTERVENTION PRIORITAIRE | Coût prévisionnel Sur 5ans | Sources potentielles | Pourcentage |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|-------------|
| Fonctionnement de l'administration et des Institutions publiques | 1500 Mds | Recette de l'Etat | 100% |
| Pilier I : Une gouvernance des secteurs publique et politique fiable et efficace | 21 Mds | Etat | 80% |
| | | PTF | 20% |
| Pilier II : Un modèle de développement économique inclusif et axe sur le juste partage des retombées de l'exploitation des richesses nationales | 5500Mds | Recette de l'Etat | 75% |
| | | PTF | 15% |
| | | RSE du secteur privé | 10% |
| Pilier III : Une politique sociale axée sur la lutte contre les inégalités, la promotion de la dignité humaine et la protection de l'identité nationale | 4600Mds | Recette de l'Etat | 85% |
| | | Réformes restrictives de l'Etat | 10% |
| | | Secteur privé | 5% |



EN GUISE DE **CONCLUSION**

Faire du Gabon un pays digne d'envie,

OUI,

c'est encore possible !

Seulement et uniquement avec ton vote.

Alors, fais tout pour me faire élire

le 26 Août 2023 prochain et ensemble,

nous rendrons ce rêve possible.